

RÈGLEMENT OFFICIEL DU JEU-CONCOURS

Jeu-concours Instagram – “Gagnez un Glouglou Butter Lemon”

Article 1 – Organisation

Le jeu est organisé par la société **Charolles 1844**, dont le siège social est situé à 5 chemin d’Ouze ,71120 Charolles, ci-après « l’organisateur ».

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique :

- âgée de 18 ans ou plus,
- résidant en France métropolitaine,
- disposant d’un compte Instagram.

Une seule participation par personne est autorisée. Sont exclus : le personnel de l’organisateur, ses partenaires et toute personne impliquée dans la conception du jeu.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, il faut, pendant la période du concours :

1. Suivre le compte Instagram **@manufacturedecharolles (instagram)**
@charolles1844 (facebook)
2. Aimer la publication du concours
3. Commenter en identifiant deux personne
Tout commentaire frauduleux ou offensant entraînera l’annulation de la participation.

Article 4 – Dotation

Le gagnant recevra : **1 carafe Glouglou finition Butter Lemon**, d’une valeur indicative de 95 € TTC

Le lot est strictement personnel, **non échangeable, non remboursable**, ni contre un autre produit, ni contre une valeur monétaire. Les frais d’expédition sont à la charge de Charolles (uniquement en France métropolitaine)

Article 5 – Tirage au sort

Un tirage au sort sera effectué entre le **26 et le 31 août 2025**, via un outil dédié (<https://commentpicker.com/>)

Le gagnant sera contacté par message privé sur Instagram et annoncé en story.

Il devra répondre sous **15 jours**. À défaut, un nouveau tirage pourra être effectué.

Article 6 – Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout problème technique indépendant de sa volonté (ex. interruption de service, bug Instagram, perte de données...).

Article 7 – Données personnelles

Les données personnelles collectées (nom, adresse, email) sont utilisées uniquement pour l'envoi du lot et seront supprimées après traitement.

Conformément au RGPD, les participants peuvent exercer leurs droits en écrivant à:
charolles@charolles.com

Article 8 – Acceptation

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 9 – Non-affiliation

Le jeu n'est **ni sponsorisé, ni administré, ni associé à Instagram**. Instagram ne peut être tenu responsable.

Article 10 – Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige sera tranché par les juridictions compétentes du ressort de l'Organisateur.